

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET DE VENTE
DOMONUX

Domunux est une plateforme web et mobile exploité par Nuxweb, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège social est situé 19, avenue d'Italie à Paris (75013), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro d'identification 502 442 411 et dont le numéro de TVA intracommunautaire est FR13502442411 (le « **Prestataire** »).

Domunux (la « **Plateforme** ») permet à son utilisateur (l'« **Utilisateur** ») de centraliser et gérer différents objets connectés (les « **Objets** ») au sein d'une interface unique selon la présentation et le guide d'utilisation figurant ici <https://www.domonux.fr>.

Divers services sont ainsi proposés sur la Plateforme (le ou les « **Service(s)** ») parmi lesquels :

- la collecte des données issues des Objets (les « **Données** ») ;
- le traitement des Données sous forme notamment de statistiques d'utilisation ;
- la création de scénarios et la programmation des Objets ;
- la réception d'alertes par mail, sms ou notification push (sous iOS ou Android) ; et
- le stockage d'image ou de fichiers informatique.

L'Utilisateur reconnaît avoir la capacité requise pour souscrire aux Services précités, déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et annexes (le « **Contrat** ») et les avoir acceptées y compris lorsque ces Services sont fournis gratuitement par le Prestataire.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur ne serait pas professionnel au sens du code de la consommation, les dispositions de l'article 11 des présentes lui seront applicables.

Le Prestataire et l'Utilisateur sont ci-après dénommés les « **Parties** ».

ARTICLE 1 - DEFINITIONS - REGLES D'INTERPRETATION

1.1. Définitions

Les termes et expressions commençant par une majuscule lorsqu'ils sont utilisés dans le présent contrat ont la signification suivante :

« Bogue »	désigne toute erreur de conception, ou de réalisation, ou de programmation de la Plateforme qui empêche l'utilisation normale de tout ou partie de la Plateforme et/ou provoque un résultat ou une action incorrecte alors que la Plateforme est utilisée conformément aux instructions ;
« Contrat »	a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
« Données »	a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
« Jour(s) »	désigne un jour de la semaine autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié en France ;
« Objets »	a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
« Offre(s) »	a le sens qui lui attribué à l'article 5 ;
« Partie(s) »	a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
« Plateforme »	a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
« Prestataire »	a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
« Service(s) »	a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
« Tiers »	désigne toute personne physique ou morale ou tout autre entité, qui n'est pas une Partie au présent contrat ; et

« Utilisateur » désigne toute personne physique ou morale ayant accès à la Plateforme.

1.2. Règles d'interprétation

Les règles exposées ci-après s'appliquent à l'interprétation du présent contrat :

- (a) les titres des articles et des annexes sont inclus par commodité et n'affectent en aucun cas l'interprétation de l'une quelconque des stipulations du présent contrat ;
- (b) l'usage des expressions « y compris », « en particulier », ou « notamment » implique que l'énumération qui les suit n'est pas limitative ou exhaustive ;
- (c) le terme « ou » n'est pas exclusif ;
- (d) la définition attribuée à un terme singulier s'applique également à ce terme lorsqu'il est employé au pluriel et vice versa. Il en est de même concernant l'utilisation du genre masculin ou féminin ;
- (e) le décompte des délais exprimés en jours, en mois ou en années doit être fait conformément aux dispositions des articles 640 à 642 du code de procédure civile ;
- (f) toute référence à une Partie inclut une référence à ses héritiers, successeurs et ayants droit ; et
- (g) toute référence à un document s'entend de ce document tel qu'il pourrait être modifié ou remplacé (autrement qu'en violation des stipulations du présent contrat).

ARTICLE 2 - OBJET DU CONTRAT

Le Contrat a pour objet de définir les termes et conditions applicables à l'accès à la Plateforme et aux Services souscrits par l'Utilisateur.

Le Prestataire consent à l'Utilisateur qui accepte après avoir pleinement testé la Plateforme avec tout sachant de son choix, un droit, dans les strictes conditions de l'article 7, d'accès et d'utilisation de la Plateforme et des Services applicatifs pendant toute la durée du Contrat.

L'Utilisateur ne pourra céder tout ou partie des droits et obligations résultant de ce présent contrat sans l'accord écrit et préalable du Prestataire.

Il est précisé que pour la bonne exécution des présentes, l'Utilisateur s'engage à notifier au Prestataire dans les plus brefs délais tout changement de son adresse de correspondance (mail ou boîte postale). Le Prestataire ne saurait être en aucun cas responsable des conséquences du défaut de notification de cette information par l'Utilisateur.

ARTICLE 3 - ACCES ET UTILISATION DE LA PLATEFORME

3.1. Modalités d'accès à la Plateforme

La Plateforme est accessible à l'adresse web suivante :

<https://cloud.domonux.fr>

Elle est également accessible via l'application mobile Domonux disponible et optimisée pour les dernières versions de Android et iOS mobile.

L'accès à la Plateforme suppose la création d'un compte membre, la souscription à une Offre (y compris gratuite) et l'acceptation du présent contrat.

Pour créer un compte membre, l'Utilisateur doit être une personne morale ou une personne physique ayant atteint l'âge de 18 ans et disposant de sa pleine capacité juridique. L'Utilisateur doit en outre remplir le formulaire d'inscription disponible à l'adresse internet susvisée, en fournissant des informations exactes, à jour et complètes. Ces informations devront faire, par la suite, l'objet de mises à jour régulières par l'Utilisateur afin de préserver leur exactitude.

L'accès à la Plateforme s'effectue à partir de tout ordinateur ou mobile compatible et au moyen des identifiants fournis. L'Utilisateur a la possibilité via cet accès de configurer les paramètres d'administration et de gestion de la Plateforme permettant notamment de souscrire ou résilier toute Offre.

Les identifiants d'accès fournis sont personnels et confidentiels. L'Utilisateur s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les identifiants et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit.

L'Utilisateur est entièrement responsable de l'utilisation desdits identifiants. Il s'assurera qu'aucune autre personne non autorisée par le Prestataire n'ait accès aux Services de la Plateforme. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne accède à ces Services, l'Utilisateur en informera le Prestataire sans délai et le confirmera par courrier recommandé.

En cas de vol ou de pertes des identifiants, l'Utilisateur en informera le Prestataire sans délai et le confirmera par courrier recommandé.

3.2. Conditions techniques d'accès et mise à jour à la Plateforme

Le Prestataire met à la disposition de l'Utilisateur, les Services via la Plateforme accessible sur son serveur par le biais du réseau internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'exception des périodes de maintenance.

Afin de garantir un bon fonctionnement de la Plateforme, il est précisé que cette dernière est optimisée pour les dernières versions des navigateurs Internet Explorer, Chrome et Firefox et les dernières versions des systèmes d'exploitation mobiles iOS mobile et Android. Le Prestataire n'est pas responsable de la bonne installation et du bon fonctionnement des navigateurs sur les postes de l'Utilisateur.

Le Prestataire se réserve le droit de mettre à jour et d'opérer des modifications fonctionnelles de la Plateforme à tout moment. Ces mises à jours et modifications fonctionnelles de la Plateforme pourront rendre momentanément indisponible l'accès aux Services.

L'Utilisateur est en outre averti des aléas techniques et des interruptions d'accès pouvant survenir. Par suite, le Prestataire ne pourra être tenu responsable des indisponibilités ou ralentissements des Services.

L'Utilisateur s'engage à ne pas exposer la Plateforme à tout risque de piratage et de tentative d'atteinte à la vulnérabilité de la Plateforme et de son système de sécurité. En conséquence, l'Utilisateur devra mettre en place l'ensemble des mesures adéquates pour prévenir les risques précités ou tout autre risque susceptibles d'affecter la Plateforme et son hébergeur.

Le Prestataire s'engage à mettre en place des contrôles réguliers de nature à procurer une assurance raisonnable que l'Utilisateur puisse accéder et utiliser à la Plateforme dans les conditions déterminées par les présentes.

3.2. Objets compatibles avec la Plateforme

Les Objets compatibles avec la Plateforme sont mentionnés dans le guide d'utilisation figurant ici <https://www.domonux.fr>.

Il est précisé que la liste des Objets précitée est susceptible d'évoluer pour s'adapter aux besoins de l'Utilisateur.

Pour chacun de ces Objets, l'Utilisateur devra renseigner sur la Plateforme les identifiants et mots de passes correspondants ou d'autoriser l'application mobile Domonux via le *protocol OAuth*. En outre, l'Utilisateur s'engage à ne configurer et n'utiliser via la Plateforme que des Objets dont il est pleinement propriétaire.

Le Prestataire ne garantit pas la compatibilité et l'interopérabilité de la Plateforme avec d'autres objets ou logiciels de l'Utilisateur. La compatibilité et l'interopérabilité de la Plateforme supposent un développement informatique supplémentaire à réaliser par le Prestataire. Ce développement pourra être réalisé à la demande de l'Utilisateur et sera alors facturé par le Prestataire dans les conditions que les Parties détermineront.

Des fonctionnalités supplémentaires pourront être développées par le Prestataire à la demande de l'Utilisateur. Ces fonctionnalités seront l'entière propriété du Prestataire et l'Utilisateur ne pourra revendiquer une quelconque propriété ou indemnité sur lesdits développements. Ces développements seront réalisés d'un commun accord et facturés par le Prestataire dans les conditions que les Parties détermineront.

ARTICLE 4 - ASSISTANCE

4.1. Assistance mail

Une assistance technique par mail du Prestataire gratuite est disponible tous les Jours de [10]h à [18]h sur simple demande par le site internet (<https://www.domonux.fr>) ou par l'application mobile Domonux.

Le Prestataire s'efforcera de résoudre dans ce cadre les Bogues auxquelles l'Utilisateur se trouverait confronté.

Si suite à l'assistance, l'Utilisateur reste confronté aux mêmes Bogues, ce dernier devra en informer le Prestataire par courrier avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante Nuxweb, 19 avenue d'Italie, Paris (75013) en s'efforçant de donner le maximum d'informations utiles.

4.2. Correction des Bogues persistants

Une fois le courrier précité reçu, le Prestataire établit le diagnostic des Bogues signalés par l'Utilisateur et fait ses meilleurs efforts afin d'apporter des corrections ou solutions de contournement soit par des instructions téléphoniques ou écrites (par courriel ou télécopie) qu'il donne à l'Utilisateur, soit par télé-maintenance, selon la procédure qu'il juge la plus appropriée.

Il est expressément exclu du service d'assistance tout dysfonctionnement de la Plateforme qui serait dû directement ou indirectement à une erreur d'utilisation par l'Utilisateur.

L'Utilisateur pourra, en cas de perte ou de corruption de données, solliciter l'assistance du Prestataire pour recouvrir toute ou partie desdites données. Le Prestataire analysera la faisabilité de la récupération des données et procédera alors à une facturation supplémentaire établie d'un commun accord.

ARTICLE 5 - LES OFFRES

5.1. Contenu des Offres

Plusieurs offres sont proposées, sous forme d'abonnement mensuel, à l'Utilisateur (le ou les « **Offre(s)** »).

Dépendent de l'Offre choisie notamment :

- la durée de l'historique des Données ;
- la capacité de stockage des Données mis à disposition de l'Utilisateur ;
- le type d'alertes configurables sur la Plateforme ;
- l'export et l'extraction de données sous forme de fichiers *excel* et/ou *pdf* ; et
- la création de scénarios et la programmation des Objets.

Le choix d'une Offre par l'Utilisateur relève de sa seule et entière responsabilité. Il dispose néanmoins de la possibilité, à tout moment et y compris en cours de contrat, de modifier son abonnement.

En cas de souscription par l'Utilisateur à une Offre gratuite, ce dernier s'engage à respecter l'intégralité des dispositions du présent contrat étant précisé que le Prestataire sera libre de rompre ou modifier les conditions de l'Offre à tout moment. Les Offres gratuites ne sauraient faire naître une quelconque obligation à la charge du Prestataire qui ne fait qu'accorder les Services gracieusement, aux conditions qu'il est libre de déterminer, à l'Utilisateur.

En cas de non connexion d'un Utilisateur ayant souscrit à une Offre gratuite à la Plateforme pendant plus de 12 semaines en dépit des relances qui lui seront adressées par mails (un maximum de 3 relances sur l'adresse mail désignée dans le profil de son compte membre) le compte membre de cet Utilisateur sera supprimé et l'ensemble des données de cet Utilisateur seront détruites sans information préalable par le Prestataire.

5.2. Durée de l'abonnement

La souscription de l'Utilisateur à une Offre est d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée sans limitation.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur ne souhaiterait plus voir son engagement renouvelé tacitement, il devra suivre la procédure prévue à cet effet dans son profil disponible sur la Plateforme étant précisé que cette résiliation ne prendra effet qu'à l'issue du mois dans lequel la résiliation du Contrat est demandée.

Une fois la souscription à une Offre payante résiliée, les données de l'Utilisateur d'une ancienneté supérieure ou égale à 1 an (suivant l'horodatage de la donnée concernée et non seulement la date de stockage sur la Plateforme) seront détruites dans un délai 15 jours à compter du rappel adressé par mail (sur l'adresse mail désignée dans le profil de son compte membre). En conséquence, l'Utilisateur devra conserver une sauvegarde de ces données.

5.3. Modifications de l'abonnement

L'Utilisateur a la possibilité de modifier à tout moment son Offre s'il s'agit de passer à une Offre supérieure à l'Offre initialement souscrite.

L'Utilisateur a en outre la possibilité de passer à une Offre inférieure à l'Offre initialement souscrite à chaque anniversaire mensuel de la souscription à l'Offre initiale.

Il est précisé que le passage à une Offre inférieure à l'Offre initialement souscrite implique une perte de fonctionnalités. Le Prestataire décline toute responsabilité quant aux conséquences directes ou indirectes liées à cette perte de fonctionnalité. L'Utilisateur devra, en outre, dans un délai de 1 mois à compter de la souscription à l'Offre inférieure, adapter le stockage de ses données et gérer ses alertes et autres fonctionnalités eu égard aux nouvelles fonctionnalités réduites.

ARTICLE 6 - PROPRIETE DES DONNEES

L'Utilisateur demeure propriétaire de l'ensemble des données qu'il communique (en ce compris les Données automatiquement collectées via les Objets) dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme.

L'Utilisateur autorise expressément le Prestataire à héberger lesdites données sur le serveur choisi librement par ce dernier et à les utiliser notamment pour les besoins du fonctionnement de la Plateforme mais également de les exploiter à des fins statistiques.

Le Prestataire devra s'assurer que le serveur choisi pour ledit hébergement utilisera les moyens appropriés afin d'assurer l'intégrité de l'établissement et de la conservation des données, ainsi que la protection et la confidentialité de la collecte, du stockage et du traitement des données de l'Utilisateur.

Pour l'exécution des présentes, l'hébergeur choisi par le Prestataire est OVH dont les conditions générales sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.ovh.com/fr/support/documents_legaux/ et sont acceptées par l'Utilisateur. Lesdits serveurs sont situés en France. Le Prestataire se réserve néanmoins le droit de changer d'hébergeur discrétionnairement à tout moment.

Si les données transmises par l'Utilisateur comportent des données à caractère personnel, l'Utilisateur garantit au Prestataire qu'il a respecté l'ensemble des obligations lui incombant notamment aux termes de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. A ce titre, l'Utilisateur garantit le Prestataire contre tout recours, plainte ou réclamation liés à l'hébergement ou l'utilisation desdites données.

ARTICLE 7 - LICENCE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Prestataire concède à l'Utilisateur un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation de la Plateforme et des Services pendant toute la durée du Contrat.

Le présent contrat ne confère aucun droit de propriété sur la Plateforme et les Services. La mise à disposition temporaire de la Plateforme et des Services ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle à l'Utilisateur.

L'Utilisateur s'engage à n'utiliser la Plateforme et ses Services que conformément à ses besoins. La présente licence n'est concédée que dans le seul et unique but de permettre à l'Utilisateur l'utilisation de la Plateforme et des Services à l'exclusion de toute autre finalité conformément à leur destination.

L'Utilisateur ne pourra en aucun cas mettre les Services à disposition d'un tiers et s'interdit strictement toute autre utilisation en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion, décompilation sans que cette liste ne soit limitative.

L'Utilisateur s'interdit par ailleurs de reproduire tout élément de la Plateforme ou toute documentation la concernant, par quelque moyen, sous quelque forme et sur quelque support que ce soit.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITE

8.1. Utilisation de la Plateforme

Le rôle du Prestataire se limite à la mise à disposition de la Plateforme à l'Utilisateur.

L'Utilisateur est tenu de s'assurer que l'utilisation qu'il fait de la Plateforme est conforme aux dispositions légales et réglementaires. Le Prestataire ne donne aucune garantie à l'Utilisateur quant à la conformité de l'utilisation de la Plateforme, qu'il fait ou qu'il projette de faire, aux dispositions légales et réglementaires.

8.2. Données et contenu

Le Prestataire ne contrôle pas l'utilisation de la Plateforme faite par l'Utilisateur, les différentes informations saisies par ce dernier ou collectées auprès des Objets. Le Prestataire ne saurait en aucun cas être tenu responsable au titre de ce contenu.

L'Utilisateur s'engage à ne pas saisir directement ou indirectement (via la collecte des Données depuis les Objets) un contenu susceptible de porter atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, de provoquer des protestations de tiers, ou encore de contrevenir aux dispositions légales en vigueur.

En conséquence, il est expressément convenu qu'au cas où le Prestataire serait mis en cause, à quelque titre que ce soit, dans quelque pays que ce soit, par un tiers sur le fondement notamment d'un droit de la propriété industrielle et/ou intellectuelle relatif à un élément directement ou indirectement (par exemple, via les Objets) fournis par l'Utilisateur, l'Utilisateur s'engage à garantir entièrement le Prestataire des conséquences économiques et financières directes et/ou indirectes (y compris les frais de procédure et de défense) qui découleraient de ces revendications.

L'Utilisateur devra s'assurer de la bonne connexion des Objets à la Plateforme et de l'envoi des données à la Plateforme. L'Utilisateur ne pourra reprocher au Prestataire sur un quelconque fondement et à quelque titre que ce soit la non réception ou la perte des données transmises. L'Utilisateur veillera alors à conserver une sauvegarde des données transmises.

8.3. Analyses et statistiques

Les analyses et statistiques fournies par la Plateforme, selon l'Offre souscrite par l'Utilisateur, n'ont qu'une valeur indicative. Le Prestataire ne s'engage nullement sur leur exactitude. En conséquence, l'Utilisateur est seule responsable des suites de l'utilisation de ces analyses et statistiques. Il ne saurait reprocher et rechercher la responsabilité du Prestataire sur un quelconque fondement et à quelque titre que ce soit en raison notamment des conséquences notamment financières et commerciales liées directement ou indirectement à ces analyses et statistiques.

8.4. Dispositions générales

En tout état de cause, le Prestataire ne saurait en aucune circonstance être responsable au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles de l'Utilisateur ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, inexactitude ou corruption de fichiers ou données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou bénéfique, perte de clientèle ou perte de chance lié à quelque titre et sur quelque fondement que ce soit au présent contrat.

Le Prestataire ne saurait être responsable du retard ou de l'inexécution du présent contrat justifié par un cas de force majeure, telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

En cas de condamnation du Prestataire, il est expressément convenu que sa responsabilité sera limitée d'un commun accord au montant des redevances effectivement versées par l'Utilisateur au titre du présent contrat.

ARTICLE 9 - REDEVANCES

L'Utilisateur est redevable d'une redevance forfaitaire mensuelle selon l'Offre souscrite, dont le montant est fixé selon la grille.

La TVA pourra être éventuellement due par l'Utilisateur au Prestataire selon les dispositions communautaires applicables. En conséquence, l'Utilisateur s'engage sur simple demande du Prestataire à fournir des informations exactes et réelles quant à sa situation juridique et fiscale.

Le montant mensuel de la redevance sera versé à date anniversaire mensuelle de la conclusion du présent contrat par prélèvement bancaire automatique ; par exception, le prix mensuel du premier mois d'abonnement devra être intégralement payé au jour de la passation de la commande, selon les modalités suivantes :

Par carte bancaire : Visa, MasterCard, American Express.

Les données de paiement sont échangées en mode crypté.

Les paiements effectués par l'Utilisateur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

Une facture est établie par le Prestataire et remise à l'Utilisateur dès le paiement réalisé.

ARTICLE 10 - RESILIATION

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles, le Contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre Partie quinze (15) jours après l'envoi d'une lettre de mise en demeure adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet. La mise en demeure indiquera la ou les défaillances constatées.

Une fois le Contrat résilié, l'Utilisateur cessera d'accéder aux Services de la Plateforme et les données transmises et/ou collectées via les Objets sur la Plateforme seront détruites par le Prestataire.

ARTICLE 11 - DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur serait un consommateur au sens du droit de la consommation, les dispositions suivantes lui seront également applicables :

11.1. Rétractation

En acceptant les présentes Conditions Générales, l'Utilisateur demande expressément au Prestataire l'exécution immédiate des dispositions prévues par les présentes avant l'expiration du délai de rétractation et renonce expressément à son droit de rétractation. En conséquence, en application de l'article L. 121-21-8 du code de la consommation, sous-section 1 et 13, l'Utilisateur ne pourra rétracter son engagement souscrit auprès du Prestataire.

11.2. Garanties applicables

En application de l'article 15 de la loi 2004-575 du 21 juin 2014, il est rappelé que le Prestataire est responsable de plein droit à l'égard de l'Utilisateur de la bonne exécution des obligations résultant du Contrat, que ces obligations soient à exécuter par lui-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci.

Toutefois, le Prestataire peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du Contrat est imputable, soit à l'Utilisateur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au Contrat, soit à un cas de force majeure.

11.3. Déclarations

L'Utilisateur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7 du code de la consommation, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services commandés, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ; et

- les informations relatives au droit de rétractation.

ARTICLE 12 - COMMUNICATION

L'Utilisateur autorise le Prestataire à communiquer sur tout support et par tout moyen l'existence du référencement de l'Utilisateur au titre du présent contrat auprès du Prestataire. A cet effet, le Prestataire pourra utiliser le logo de l'Utilisateur sur son site internet ou sur tout autre support de communication et notamment sur son site internet.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE - CONVENTION DE PREUVE

Le présent contrat est régi par le droit français.

Les systèmes et fichiers informatiques font foi dans les rapports entre les Parties.

Ainsi, le Prestataire pourra valablement produire dans le cadre de toute procédure, aux fins de preuve les données, fichiers, programmes, enregistrements ou autres éléments, reçus, émis ou conservés au moyen des systèmes informatiques exploités par ce dernier, sur tous supports numériques ou analogiques, et s'en prévaloir sauf erreur manifeste.

ARTICLE 14 - DIVISIBILITE

Si l'une quelconque des stipulations du Contrat se révélait nulle ou non susceptible d'exécution, pour quelle que cause que ce soit, par une juridiction compétente, la validité des autres stipulations du Contrat ne sera en aucune manière affectée ni compromise et les Parties négocieront de bonne foi afin de remplacer la stipulation litigieuse par une stipulation ayant les mêmes effets économiques que la stipulation initiale.

ARTICLE 15 INFORMATIQUE ET LIBERTES

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées à l'Utilisateur sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargés de l'exécution des présentes ou être utilisées à des fins statistiques.

L'Utilisateur dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

L'Utilisateur pourra exercer ses droits en écrivant à l'adresse postale suivante : Nuxweb, 19, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}.

Une réponse à la requête de l'Utilisateur lui sera adressée dans un délai de 30 jours.

ARTICLE 16 - LITIGES

Tout différend qui naîtra de l'interprétation, de l'exécution, de l'inexécution, ou des suites ou conséquences du présent contrat sera soumis, dans l'hypothèse où le litige serait porté devant les juridictions civiles française.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur est un professionnel au sens du droit de la consommation, il est fait expressément attribution de compétence au Tribunal de commerce de Paris.

L'Utilisateur est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation par exemple) en cas de contestation.